



## La valorisation et le transfert en région, cœur du génome de PSDR

L'originalité des Programmes PSDR est d'être conçus et construits au cœur même des régions, en lien direct avec les préoccupations des acteurs. Les recherches partenariales visent à décrire et analyser les processus de développement régional, ainsi qu'à fournir des outils aux acteurs du développement, qu'il s'agisse des partenaires privés (exploitations, entreprises, coopératives...) ou publics (collectivités locales et territoriales, services déconcentrés de l'Etat, établissements de formation).



### Méthode et ingénierie PSDR : une recherche en partenariat au service des enjeux régionaux

Opérationnels depuis les années 90, sans cesse améliorés, les Programmes PSDR se distinguent des autres dispositifs par la définition d'une méthode de travail et d'une ingénierie qui garantissent la co-construction du partenariat, le suivi de la progression du travail de recherche à chacune des étapes du projet, ainsi que la production d'outils de transfert et de supports de valorisation.

- 1) La co-construction commence en amont des projets. Elle repose sur le recueil des avis des partenaires de terrain et des partenaires institutionnels comme les régions, puis les échanges entre chercheurs et professionnels au cours de forums facilitateurs d'interactions. La construction commune des projets repose sur l'implication des partenaires directement concernés dans la démarche collaborative ainsi engagée.
- 2) Les projets acceptés font l'objet d'un suivi régulier, tout au long des quatre années de travail, par une équipe de permanents, qui vérifient l'effectivité du partenariat, la conformité des réalisations scientifiques aux objectifs annoncés, le respect des budgets, etc.
- 3) La phase de valorisation se caractérise par la production d'un ensemble de supports de valorisation normés, garants de l'identité et de la cohérence du programme. Des fiches techniques présentent les principaux outils opérationnels élaborés pour l'usage des professionnels dans chacun des projets. Des Focus proposent des éclairages plus précis sur certains points de méthode ou des résultats des projets, sans compter la production de nombreux documents techniques à destination des acteurs des territoires.



Les fiches de transfert



Les focus



Les documents techniques



## **PSDR 4 : une ambition de renforcement de l'opérationnalité des résultats de la recherche**

**PSDR 4 vise à renforcer l'ambition de valorisation des résultats scientifiques et leur traduction en outils et dispositifs efficaces**, qui répondent aux préoccupations des acteurs et tiennent compte des enjeux de développement identifiés à l'échelle de chaque région. L'allongement des projets, par une quatrième année dédiée à la valorisation, symbolise cet engagement. Il s'agit par ailleurs, sur de grandes thématiques communes à différentes régions, de mieux articuler les résultats afin de consolider les acquis scientifiques et les traduire en outils opérationnels et transférables à l'échelle inter-régionale.

**Renforcer les moyens dédiés au transfert des résultats vers les acteurs des territoires.** L'objectif est de **systematiser la production d'outils de transfert et de valorisation**. L'effort vise à renforcer les moyens humains dédiés à cette mission, au sein des projets et des équipes d'animation en région. Avec les Conseils Régionaux et les partenaires des projets, une attention particulière sera portée à la recherche de moyens financiers, notamment les fonds européens, permettant de doter ces démarches et d'allouer des financements spécifiques aux opérations de transfert. Pour les régions déjà impliquées dans PSDR 3 la poursuite de la valorisation des travaux se combinera avec la construction progressive d'outils opérationnels et de formation issus des projets de PSDR 4.

**Améliorer la co-construction des projets et des outils de valorisation.** La prise en compte, dès la phase de construction des projets, d'un **objectif de transfert des résultats à destination des acteurs des territoires**, doit permettre de mieux identifier les besoins, les étapes et les formes nécessaires. La démarche de co-construction des projets entre les équipes de recherche et les partenaires, sous l'égide des cellules locales, permettra de penser ensemble les outils opérationnels et les modalités d'appropriation par les acteurs impliqués dans les projets, ainsi que par la Région et les autres acteurs locaux.

**Articuler les projets PSDR et les autres dispositifs de recherche.** Dans un contexte de tension des financements publics à la recherche, l'exigence d'une meilleure **articulation entre les différents dispositifs** se renforce. L'enjeu est de mieux penser la complémentarité du Programme PSDR avec les dispositifs de recherche en région et au sein des instituts de recherche, mais aussi de renforcer la cohérence de son positionnement et de ses réalisations par rapport à d'autres dispositifs de recherche en partenariat (CASDAR, GIS, UMT et RMT, etc.), afin de mieux identifier ses spécificités et sa plus-value.

**Sensibiliser les équipes de recherche et les partenaires aux enjeux de transfert et d'innovation.** Les opérations de transfert des résultats de la recherche exigent des compétences spécifiques et un investissement soutenu, pas toujours au cœur de l'activité des chercheurs. La sensibilisation des équipes à ces phases spécifiques et la mobilisation des partenaires dans la **co-construction de supports adaptés aux besoins des territoires** doit permettre de renforcer la pertinence des réalisations menées dans le cadre de PSDR4.



## Le bilan partenarial de PSDR 3

### Connaissances, outils et formations pour renforcer les démarches collectives sur les territoires

Environ **295 partenaires** ont été impliqués dans les **36 projets de recherche**, menés dans **10 Régions**. Ils ont participé à plus de **650 opérations d'innovation partenariale**, telles que des Journées thématiques et des Cahiers techniques, ainsi qu'à **216 opérations pédagogiques** (création de formations et de supports pédagogiques diffusables, contribution à des modules de formation).

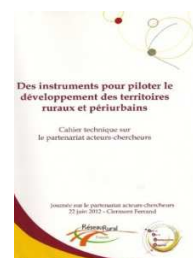
**La production d'outils pour le développement régional.** Les projets ont élaboré et diffusé une **large gamme d'outils opérationnels** à destination des acteurs (élus, techniciens, agriculteurs...) des territoires ruraux et périurbains, avec des instruments d'analyse des situations locales et d'accompagnement ou d'aide à la décision. Ex. : des dispositifs d'analyse des aménités environnementales combinant approches cognitives, écologiques et économiques ; une base de données sur les stratégies d'innovation des entreprises et leur ancrage territorial ; des méthodes de compréhension et d'accompagnement des dynamiques d'acteurs pour la gestion du foncier sur les territoires ; des outils d'évaluation environnementale des filières de valorisation des sous-produits de la mer, etc.

**La contribution à la structuration et à l'organisation de groupes d'acteurs, et la stimulation des échanges entre acteurs locaux.** Les projets ont permis de constituer et de conforter des **réseaux d'acteurs au niveau local et régional** et favorisé les **démarches d'échanges et de coopération**. Ex. : montage d'ateliers de prospective pour sensibiliser producteurs et acteurs locaux à l'avenir des grandes cultures ; conception d'outils participatifs pour soutenir les agriculteurs dans la sélection des races locales ; organisation d'un réseau de surveillance épidémiologique de lutte contre la diffusion des risques parasitaires.

**Un effort particulier en matière de formation et d'éducation des acteurs locaux.** L'une des principales innovations de PSDR 3 a été l'investissement des équipes pour **traduire les résultats de la recherche en outils pédagogiques**. De nombreuses démarches ont vu jour, pour sensibiliser les acteurs des territoires aux nouveaux enjeux de développement, mais aussi pour créer ou renforcer des formations et modules d'enseignement dans les Universités et Ecoles d'ingénieurs à partir des résultats du Programme.

**Une contribution directe aux politiques régionales.** Certains travaux ont trouvé un écho direct auprès des Régions. Plusieurs démarches ont contribué directement à **l'élaboration ou l'évolution de politiques régionales** dans des domaines aussi divers que l'accompagnement des personnes en multi-activité, ou la définition et l'amélioration de la politique régionale touristique. Plusieurs projets ont concouru à l'élaboration et l'évaluation de l'impact des politiques publiques sur les espaces ruraux.

*L'ensemble des documents issus de PSDR 3 est disponible sur les sites PSDR régionaux et national ([www.psd.fr](http://www.psd.fr)). Au titre des réalisations majeures, le cahier « Des instruments pour piloter le développement des territoires ruraux et périurbains », réalisé avec le Réseau Rural Français à l'issue du Symposium de 2012, symbolise l'investissement des équipes de recherche et d'animation dans la production d'outils de transfert.*





## PSDR3 : quelques exemples d'opérations et outils de valorisation

**Contribution au développement régional et territorial.** Un guide visant à aider les acteurs dans leurs situations d'action et à élaborer des dispositifs d'ingénierie territoriale, en appui aux projets de développement comme l'élaboration d'un PLU : produit par le projet Gouvinnov (Languedoc-Roussillon), ce guide combine réflexions synthétiques, exemples concrets et outils de suivi des actions engagées sur les territoires, pour favoriser les démarches dans des situations de gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs.

**Liens territoire, environnement, société.** Un guide pratique consacré à la construction des projets multi-partenariaux de méthanisation à l'échelle des territoires : réalisé par le projet Biodecol2 (Grand Ouest), ce guide à destination des agriculteurs et des techniciens agricoles (CUMA, coopératives, chambres), est également un outil utile pour les élus et agents des collectivités territoriales ou les bureaux d'études. Il fournit des référentiels territorialisés sur la gestion des déchets et résidus organiques, et l'évaluation des impacts environnementaux de la méthanisation. Des méthodologies adaptées, pouvant être utilisées à chaque étape et pour les diverses opérations de mise en place du projet, sont également fournies.

**Un outil breveté d'aide à l'adaptation des élevages aux changements et aléas climatiques :** le Rami fourrager, réalisé par le projet Climfourel (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes), combine jeu de plateau et interface Excel. Cet outil d'animation collective, destiné principalement aux agriculteurs, aux techniciens et aux enseignants agricoles, permet notamment d'engager la réflexion afin de diminuer la sensibilité aux variations du climat et d'atteindre l'autonomie fourragère ou protéique.

**La durabilité et le bio.** Un modèle d'évaluation des systèmes de cultures en agriculture biologique : conçu à partir d'un partenariat entre chercheurs (gestion et agronomie) et conseillers des chambres, ce modèle est issu du projet Citodab (Midi-Pyrénées). Structuré en 49 indicateurs, il permet de considérer l'ensemble des composantes de la durabilité des systèmes de cultures, y compris l'acceptabilité sociétale et les risques pour la santé des agriculteurs. Il apporte notamment des connaissances pour lever les freins au développement de systèmes plus respectueux de l'environnement.

**L'agriculture dans les territoires : la question des circuits courts.** Au cœur des préoccupations de nombreuses collectivités territoriales et voie de valorisation des productions agricoles, les circuits courts ont été au cœur de deux projets. Liproco (Grand Ouest et Rhône-Alpes) a construit un outil de diagnostic des relations aux consommateurs pour les acteurs des filières courtes. Coxinel (Languedoc-Roussillon) a permis la mise en place à Grabels (34) d'un système de gouvernance d'un marché de circuits courts autour d'un comité consultatif tripartite (élus, exposants, consommateurs) ainsi que d'un système d'étiquetage simple pour indiquer l'origine géographique et sociale des produits exposés.

